

Partenaires institutionnels historiques

- [1] Instance de la Francophonie créée en 1969, la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des États et gouvernements ayant le français en partage (CONFEJES) est une institution composée aujourd'hui de 43 États et gouvernements membres.
Au quotidien, les missions de la CONFEJES sont de conseiller et d'appuyer les États et gouvernements membres dans les domaines de la Jeunesse et du Sport ainsi que de contribuer à la formation des cadres dans ces mêmes secteurs.
- [2] La Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) est la plus ancienne institution francophone. Elle est créée en 1960 en tant que Conférence des Ministres de l'Éducation des pays africains et malgache d'expression française. À sa naissance, la CONFEMEN comptait 15 États membres. Elle compte aujourd'hui 44 États et gouvernements membres.
- [3] Opérateur de la Francophonie pour la coopération décentralisée, l'Association internationale des Maires francophones (AIMF) est un réseau de villes et d'associations de villes au service du développement des collectivités locales.
- [4] L'Université internationale en langue française au service du développement africain, dite Université Senghor a pour vocation de former et de perfectionner des cadres et des formateurs de haut niveau et d'orienter leurs aptitudes vers l'action et l'exercice des responsabilités dans certains domaines prioritaires pour le développement.
- [5] Association d'universités, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est un opérateur de la Francophonie institutionnelle.
Partenaire des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui ont choisi le français comme langue d'enseignement, elle propose plusieurs programmes de coopération visant notamment à soutenir la recherche et l'enseignement en français.
- [6] Créée en 1987 lors du Sommet des chefs d'États et de gouvernements francophones, le Forum Francophone des Affaires (FFA), seule organisation économique qui lui est associée, fédère les acteurs économiques de ces pays.
- [7] L'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), l'assemblée consultative de la Francophonie, regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires répartis sur les cinq continents. Son action vise principalement à promouvoir et défendre la démocratie, l'État de droit, le respect des droits de l'Homme, le rayonnement international de la langue française et la diversité culturelle.
Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) est l'élément moteur qui aide à construire un monde où les

Partenaires institutionnels historiques

Publié sur Jeux de la francophonie (<https://www.jeux.francophonie.org>)

droits de chaque enfant seront réalisés. L'UNICEF est mandaté pour intervenir dans le monde entier auprès des décideurs et de divers partenaires locaux en vue de concrétiser les idées les plus novatrices. Présent dans 190 pays et territoires, l'UNICEF se bat depuis soixante-dix ans pour les droits de chaque enfant.

ONUSIDA est un programme de l'ONU destiné à coordonner l'action des différentes agences spécialisées de l'ONU pour lutter contre la pandémie de VIH / sida.

URL source: <https://www.jeux.francophonie.org/partenaires/partenaires-institutionnels-historiques>
